

# Micro-crèche CAMELEON

## Projet d'établissement

### INTRODUCTION

Le projet d'accueil de la micro-crèche CAMELEON s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser l'épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel de celui-ci : faire du séjour de l'enfant au sein de la structure une expérience positive sur laquelle il peut se construire.

Le principe est de proposer une structure permettant de répondre à des besoins en accueil variés (réguliers, occasionnels, temps plein et temps partiel) pour un large public d'enfants âgés de 4 à 36 mois.

C'est un outil de travail pour la pratique professionnelle spécifique à la Petite Enfance ou à l'Enfance, qui sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous afin de prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnels travaillent et accueillent les enfants.

Ce projet pédagogique est utilisé par l'équipe comme support de travail commun. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants de la micro-crèche, un accueil de qualité qui a pour objectif le bien-être des enfants.



## 1. Présentation de la structure

Dix enfants sont accueillis chaque jour, à temps plein ou temps partiel, en fonction des places disponibles, pendant les heures d'ouvertures de la crèche. Ils ont entre 4 et 36 mois.

La crèche se situe au cœur de villas d'entreprises à VOISINS-Le-Bretonneux dans une zone calme, accessible et sûre. Elle présente un bâtiment de plain-pied comprenant une zone d'accueil, un lieu de vie, un office de mise à température, un dortoir et une zone de change. Nous disposons également d'un espace extérieur sécurisé.

L'amplitude horaire de la crèche s'étend de 8h00 à 18h30 du lundi au vendredi inclus, à l'exception des jours fériés et des cinq semaines de fermetures annuelles.

### *Le projet pédagogique*

Ce projet résulte d'une réflexion éducative entre les divers professionnels de la petite enfance des différentes structures de l'association Crèche Entreprendre. Il sert de base de travail pour les équipes éducatives dans leur mission principale : accueillir et accompagner l'enfant dans son autonomie, en favorisant son épanouissement et son bien-être. Ce projet aborde différents objectifs généraux :

- La réponse aux besoins primaires de l'enfant
- L'accompagnement dans les étapes phares de son développement
- L'accompagnement durant les moments clés de la journée de l'enfant

Tous les éléments de ce projet pédagogique seront avant tout basés sur le respect de l'enfant et de sa famille, et sur les préoccupations spécifiques de chaque enfant.

### *Son orientation*

Les micro-crèches sont, en plus, d'être un mode de garde à part entière, un lieu d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants. Il est nécessaire de prendre en compte l'environnement dans lequel évolue l'enfant : sa famille, son lieu de vie à la crèche, sa place dans le groupe et le groupe lui-même. Le projet pédagogique s'articule autour de différents objectifs, outre la mission principale, citée plus haut :

- Accueillir l'enfant dans le groupe, l'accompagner dans sa découverte du monde
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, en partenariat étroit avec la famille
- Assurer sa sécurité physique et affective
- Créer une relation de confiance avec la famille

Ces objectifs font l'objet d'un travail en équipe constant pour assurer un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille. L'équipe mettra en œuvre les moyens matériels, spatiaux, éducatifs et pédagogiques nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Afin de se positionner au plus près des besoins de l'enfant, des préoccupations éducatives des parents ou de l'équipe, le projet pédagogique n'est pas figé. Il évolue avec le temps, le



personnel encadrant, les enfants accueillis. Les équipes sont amenées à remettre régulièrement leurs pratiques en question.

### Les grands axes du projet éducatif

- Permettre à chaque enfant de **s'épanouir** au sein de la collectivité tout en maintenant une continuité avec son environnement familial,
- Veiller au **bien-être** de chaque enfant et favoriser **son développement moteur et affectif** afin qu'il trouve sa place en tant qu'**individu** au sein de la collectivité.

Autonomie

Lien

Parent/Enfant

Socialisation

Respect de  
l'individu

Activités  
d'éveil

Echange

Dimension  
familiale



## LE PROJET EDUCATIF

### 1. L'accueil.

#### *L'arrivée de l'enfant.*

L'accueil de l'enfant et de ses parents au sein de la structure est important. En effet, il s'agit d'un moment crucial : pour le parent, qui peut se sentir inquiet, culpabilisé par l'obligation de laisser son enfant ; et pour l'enfant, pour qui ce changement est vécu comme une rupture affective et sociale.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre souhait est donc de contribuer à la sécurité affective de l'enfant et de favoriser la séparation.

- L'entretien d'accueil permet une meilleure connaissance des habitudes de vie et de la relation parent/enfant. Il est l'occasion de présenter, la vie à la crèche et de faire visiter les locaux. En outre, il est important d'avoir préparé l'entrée en faisant une place à l'enfant : porte manteau, casier, feuille de liaison...
- Une période d'adaptation est souhaitée afin de mettre en place une séparation progressive correspondant aux capacités psychiques de l'enfant afin de lui permettre d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective. Pour cela, un professionnel se rend disponible les premiers jours de présence de l'enfant de façon à ce qu'il ait un repère au départ. Par la suite, il s'ouvrira à l'ensemble des professionnels et au groupe d'enfants qui lui sera présenté.

#### *L'accueil au quotidien.*

La relation triangulaire parents/enfant/professionnels se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmission. Par ces échanges quotidiens les professionnels peuvent apprécier, analyser le comportement de chaque enfant. Par ailleurs, il nous semble important d'échanger avec les parents autour des difficultés ou des progrès de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

- Lors de l'accueil du matin, un professionnel se rend disponible pour retranscrire les informations : s'informer du sommeil, de l'appétit, de l'humeur et de la santé de l'enfant. Ceci permettant la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et la continuité maison/crèche.
- Le professionnel écoute les demandes particulières des parents et analyse si cette demande est compatible avec la vie en collectivité, de façon à rendre une réponse. En effet, respecter le rythme et les habitudes de l'enfant n'impliquent pas nécessairement que nous soyons en mesure de répondre à toutes les particularités. En outre, nous sommes vigilantes à ne pas se substituer aux parents qui restent les premiers acteurs de la vie de l'enfant.
- Les informations notées sont recueillies dans le cahier de liaison puis partagées avec les autres professionnels.
- Le professionnel est également là pour assurer la transition et accompagner l'enfant au milieu du groupe.



- En fin de journée, les parents apprécieront un compte-rendu de la manière dont se sera déroulée la journée de leur enfant. Il est important qu'ils nous perçoivent comme des partenaires actifs, attentifs au bien-être et à la bonne évolution de leur enfant afin d'instaurer un climat de confiance et de solidarité.
- Pour un bon déroulement de la journée : tant pour le bien-être des enfants et le respect de leurs activités, nous demandons aux parents de respecter des plages horaires pour l'arrivée et le départ des enfants (cf. le règlement intérieur).

### *La période de familiarisation.*

C'est une période durant laquelle l'enfant et sa famille découvre un lieu, une équipe ainsi que d'autres enfants.

Cette première période représente souvent la première séparation parents-enfants.

Ce temps est réfléchi par les professionnels afin de créer une relation de confiance et permettre ainsi à l'enfant de se sentir en sécurité dans ce nouvel environnement. Cette période s'effectue de façon générale sur une semaine ou peut être prolongée suivant les besoins de l'enfant et de sa famille.

L'adaptation est un moment crucial dans l'accueil de la famille et l'enfant. Elle conditionne le bien-être de l'enfant au sein de la structure.

La période d'adaptation ou de familiarisation se réalise avec un professionnel (toujours le même) afin de créer un repère pour l'enfant. Cette personne s'occupera plus particulièrement des soins de l'enfant afin de favoriser une continuité tout au long de la journée.

Lors de la semaine d'adaptation, le professionnel de la crèche réunit les informations concernant l'enfant afin de connaître ses habitudes, ses rituels, ses objets fétiches ou indispensables qui font le lien entre la maison et la crèche (doudou, tétines.).

Tous les professionnels de la crèche s'engagent à être bienveillants, rassurants et à l'écoute des familles. La micro-crèche CAMELEON assure un accompagnement individualisé pour chaque enfant et chaque famille en respectant leurs valeurs ainsi que leurs croyances.



## 2. L'hygiène

### *Les soins corporels.*

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer, l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne.

L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots dits à l'enfant sur ce qu'il va se passer.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant. Il est donc important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, mouillé, etc.

Lorsque l'enfant marche, nous invitons l'enfant à se rendre volontairement dans la salle de change. Nous le sollicitons pour qu'il participe à la préparation du matériel : sortir la couche du tiroir, prendre ses vêtements, se munir d'une serviette et d'un gant. Tout ceci afin de favoriser l'autonomie de l'enfant.

Pour finir, nous souhaitons faire du temps de change, un moment de communication et d'échange individualisé, de bien-être partagé.

### *Le change et la propreté.*

Etre propre c'est avoir la capacité de contrôler ses sphincters et d'exprimer ses besoins .

L'enfant est capable de retenir ses excréments et de les évacuer dans un lieu approprié après avoir exprimé son envie. On peut considérer cette capacité comme acquise quand l'enfant se retient, va chercher son pot, se déshabille seul, a des couches sèches ou exprime que sa couche est sale. Ce sont des signes annonciateurs d'une acquisition à la propreté.

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

L'équipe est à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents. Les s tiennent compte de la maturité de l'enfant et favorisent le dialogue auprès des parents demandeurs.

Le change des bébés est un moment de communication et d'échange individualisé privilégié, de bien-être, de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps.

L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents.



- Lorsque les enfants portent encore une couche pendant la journée mais qu'ils commencent à être demandeur du pot, nous le leur proposons lors des temps de change et restons à l'écoute de leur demande. En revanche, nous ne les installons pas systématiquement sur le pot, ni à heures fixes.
- Quand ils ne portent plus de couches et qu'ils commencent à en faire la demande d'eux-mêmes, nous les accompagnons et les aidons à se déshabiller lorsqu'ils n'y parviennent pas seuls. Au début, des points de repères sont établis dans la journée : après le repas, après la sieste ; et puis, au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, ils gèrent de plus en plus leurs allés et venus aux toilettes.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables. Nous mettons des mots sur ce qu'il vient de se produire et rappelons à l'enfant qu'il est important de demander à l'adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes.



### 3. L'alimentation.

#### *Les besoins alimentaires.*

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir. La conduite alimentaire et les choix de l'enfant se construisent par les parents, l'institution (crèche, école...) et l'environnement.

Nous faisons appel à la société Elixir pour la proposition des menus et la livraison des repas. La livraison se fait quotidiennement pour le lendemain par liaison froide. Les denrées sont immédiatement stockées à la bonne température.

Nous respectons les besoins alimentaire et nutritionnel du jeune enfant tout en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition). De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec notre traiteur et une diététicienne.

En cas de régime alimentaire particulier (allergie, intolérance, sans porc, etc.), nous mettons en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec les familles et leur médecin traitant.

Nous suivons également l'évolution des introductions des aliments, qui reste sous la responsabilité des parents.

Nous réalisons régulièrement en interne de la pâtisserie, avec la participation des enfants. Celle-ci est ensuite servie au goûter.

Nous veillons à créer un environnement paisible, une ambiance détendue et conviviale pendant les repas. C'est un temps très important à la crèche parce qu'il permet au groupe d'enfants de se retrouver. Pendant ce moment de retrouvaille, quelques règles sont à respecter. Les enfants doivent rester assis, parler doucement et comprendre que le repas est un moment où le jeu n'a pas sa place.

Préparer les enfants à venir à table est un passage important pour faire la transition entre une activité et un moment plus calme. Ainsi, nous avons mis en place des rituels :

- Prévenir les enfants que nous allons nous mettre à table.
- Lavage des mains.
- Regroupement des enfants.
- Installation des enfants en fonction de leur développement psychomoteur.

Le repas est un moment particulièrement privilégié pour les bébés. C'est pourquoi il nous semble important qu'ils boivent leurs biberons dans les bras afin de leur apporter une sécurité physique et affective. En outre, lorsqu'ils passent à la diversification, ils mangent dans des transats, tandis que ceux qui se tiennent assis peuvent manger sur des chaises. Lorsqu'un enfant commence à manger seul, le professionnel lui présente deux cuillères afin que l'adulte puisse l'aider. Les moyens et les plus grands, déjà plus autonomes, mangent autour de tables favorisant la convivialité.





Lors du service, nous présentons et nommons les aliments. Il nous semble important que les enfants goûtent de tout. Toutefois, en aucun cas, nous les incitons à tout manger ou les forçons.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, cependant nous essayons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé pour leur laver les mains et la bouche, puis aller jouer.



## 4. Le sommeil

Dormir est un besoin vital ; il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur autant que constructeur.

Au même titre que les repas, les siestes sont déterminantes pour la journée de l'enfant. Nous lui attachons une grande importance puisqu'en effet le sommeil est indispensable à l'enfant pour son développement et son bien-être.

Notre rôle est donc de :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir de l'entretien d'accueil et des transmissions.
- Connaître ses rituels d'endormissement (doudou, tétine...)
- Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette.
- Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide.
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères. Mise en place de temps calme.
- Détacher si besoin un professionnel au moment de l'endormissement pour rassurer et empêcher que les enfants se réveillent mutuellement.
- Surveiller le réveil.
- Noter sur le cahier de transmission afin d'évaluer la qualité du sommeil de l'enfant.

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit, que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle.



## 5. L'éveil

La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et personnalité. L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.

Toutes les actions de la journée sont sources d'activité. Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux... Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire et de jouer.

Les professionnels proposent une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

### *Activités proposées aux petits :*

Les tapis et autres coins douillets permettent aux jeunes enfants de se mouvoir à leurs rythmes. Les tapis d'éveil, mobiles et livres en tissus stimulent leurs sens et leur permettent de faire leurs premières expériences, accompagnées par l'adulte.

Plus grand, lorsqu'ils font leurs premiers pas, ils s'agrippent, grimpent, s'entraînent avec des ballons, jeux de bascules, etc.

### *Activités proposées aux moyens :*

Les enfants à cet âge sont curieux, déménagent leur espace. Ils explorent et expérimentent leur environnement au travers de jeux tenus à disposition de l'enfant. Ils choisissent librement leur support de jeu. Par ailleurs, l'aménagement de l'espace permet aux enfants de passer librement et à leur rythme d'un jeu à un autre.

En outre, des activités dites plus cadrées sont mises en place : pâte à modeler, peinture, jeux de transvasement. Celles-ci permettent à l'enfant d'expérimenter des matières et d'entretenir leur créativité. De plus, ces activités en groupe leur permettent de se retrouver favorisant l'apprentissage de la collectivité.

### *Activités proposées aux grands :*

Les plus grands exercent leur agilité en jouant avec des puzzles, des jeux de construction, pâte à modeler, crayons, peinture, collage...

Par ailleurs, l'espace est aménagé de petits coins « jeux libres », parmi eux les jeux symboliques (coin cuisine, motricité, piscine à balles) entretenant la créativité, l'imagination, les interactions, l'imitation et la communication verbale.

Répartir les enfants en deux petits groupes facilite les contacts entre eux et leur donne la possibilité de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire et de passer de l'une à l'autre.



Nous sommes pourvus d'une structure de motricité. Cette dernière et les jeux en extérieur favorisent le développement physique et participe à l'évolution harmonieuse des fonctions relationnelles et sensorielles de l'enfant.

Chaque matin et lors des temps calmes, nous nous retrouvons enfants/professionnels autour d'un temps chansons ou lecture consacré au plaisir de se retrouver.

#### *Partenariat*

La crèche a mis en place un partenariat avec le Centre de Ressources pour les Professionnels de l'Enfance de l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines. Ce partenariat en particulier se caractérise par le prêt de livres spécifiques de la petite enfance et des ouvrages destinés aux professionnels utiles dans l'approfondissement personnel des connaissances professionnelles.

Nous sollicitons selon leur possibilité les intervenants du CRPE pour des ateliers lecture destinés aux enfants au sein de la micro-crèche.

#### *Le jardin*

La crèche dispose d'un espace extérieur sécurisé d'environ 60 m2. Les sorties au jardin sont quasi quotidiennes dès que le temps le permet. Jeux extérieurs, jeux d'eau l'été, sont très appréciés.

Les enfants sont aussi sollicités pour s'occuper du potager de la crèche. Les familles sont impliquées dans cette activité et sont heureux de contribuer à la production de fruits / légumes / plantes aromatiques dont leur enfant prend grand soin.

#### *Sorties de proximité.*

Il s'agit d'activités réalisées aux alentours de la crèche comme une promenade au parc.

#### *Les fêtes.*

La fête de Noël, celle des parents, le carnaval, Halloween et une fête de fin d'année permettent à tous les parents et les enfants de se réunir avec les professionnels dans une ambiance festive, de partage et de convivialité.

#### *Le langage des signes*

Signer comporte de nombreux bénéfices pour le bébé tels que développer sa motricité fine, le préparer au langage oral, établir la communication avec d'autres enfants, même de langues étrangères, favoriser l'estime de soi, favoriser son développement intellectuel et social, réduire les frustrations et colères car l'enfant se sent compris.

Cette pratique se met en place à la crèche et l'implication des parents est proposée afin de faciliter l'apprentissage des signes utilisés à la crèche s'ils souhaitent les utiliser à la maison.

#### *Les ateliers parent/enfant*

Ces ateliers proposent aux parents de participer à un atelier créatif ou moteur avec leurs enfants. Ils ont lieu en fin de journée et en petit comité. Nous avons le souhait d'intégrer les parents dans la vie de la crèche et ainsi multiplier les rencontres et les échanges entre parents et professionnels.



## 6. La verbalisation

### *La verbalisation*

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

En outre, nous avons le souhait d'accompagner la parole à une certaine attitude et gestuelle. Nous nous mettons à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et nous lui parlons doucement et calmement.

Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et ses limites, nous optons pour une attitude plus ferme et sécurisante auprès de l'enfant.



## 7. L'autonomie

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnels. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Les temps forts du quotidien et les ateliers sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

### *Autonomie par le jeu :*

Activités manuelles, transvasement, manipulation, éveil musical, lecture, jeux d'encastrement, jeux d'eau, dessin, psychomotricité...

Tous ces ateliers vont permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.

### *Autonomie au quotidien :*

Donner des repères et rituels : lavage des mains avant les repas, brossage des dents après les repas pour les plus grands, rangement des affaires lors des temps de change, des activités fixes avant des temps forts...

Habillage : Chaque enfant dispose d'un casier. Pour les plus grands nous faisons en sorte que ce dernier soit à leur disposition. Nous encourageons l'enfant à reconnaître ses affaires, apprendre à les ranger dans son casier. Nous avons le souhait de laisser faire seul l'enfant dès qu'il se sent prêt, sans le mettre en difficulté s'il n'y arrive pas.

Alimentation : Observer l'enfant pour reconnaître à quel moment il a le désir de manger seul, de boire au verre, même s'il ne maîtrise pas encore leurs gestes.

Pour les plus grands, nous les invitons à débarrasser leur assiette et couverts.

Propreté : Pas d'apprentissage forcé. Accès libre aux toilettes ou au pot à la demande de l'enfant.



## LE PROJET SOCIAL

### 1. L'accueil des enfants

La structure accueille les enfants âgés de 4 mois à 3 ans, en priorité les enfants non scolarisés, et dont les parents travaillent et/ou résident à Voisins-Le-Bretonneux ou dans les villes limitrophes.

La capacité d'accueil maximale par établissement, selon l'habilitation de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), est de 10 enfants simultanément.

Les enfants confiés font l'objet d'un encadrement constant. Selon la réglementation en vigueur, celui-ci est exercé par une professionnelle pour 3 enfants présents et 2 professionnels au-delà de 3 enfants accueillis. Au quotidien, l'encadrement est assuré par deux professionnels a minima à chaque instant.

La structure assure un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30, sur la base de temps plein ou partiel, en fonction des besoins de chaque famille et de nos capacités d'accueil.

L'accueil régulier se définit par une fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et anticipée par sa famille. Un contrat d'accueil personnalisé sera établi avec la famille afin d'évaluer les besoins de garde de l'enfant et de définir la participation mensuelle. Cet accueil donne droit à une priorité d'accueil à la micro-crèche.

L'accueil occasionnel se définit par une fréquentation irrégulière et sur inscription en fonction des places disponibles. Les parents devront anticiper la réservation jusqu'à 15 jours à l'avance. Cet accueil ne donne pas droit à une priorité d'accueil à la micro-crèche.

L'accueil d'urgence correspond à des situations particulières et une priorité d'accueil évaluées par la Directrice.

Les enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique seront accueillis aux mêmes conditions d'âge dès lors que leur handicap permette au personnel d'assurer l'encadrement des autres enfants et qu'il n'ait pas à pratiquer de soins particuliers.



## 2. Les professionnels.

Nous nous devons de respecter quelques règles de déontologie.

- Nous sommes tenus par le secret professionnel : il couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris. De plus, le secret professionnel s'impose dans les conditions établies par la loi.
- L'équipe est garante du respect du projet pédagogique et du bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants soient satisfaits et que les principes et valeurs énoncées plus haut soient respectés.

Les professionnels ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant, compte tenu de leur formation et de leur expérience.

- L'équipe se rencontre lors des réunions d'équipe et d'analyse de la pratique dans le but de faire une mise au point des projets d'équipe, veiller au bon fonctionnement, débloquer des situations difficiles... Cette réflexion commune permet d'instaurer une cohérence dans notre pratique auprès du groupe d'enfants.
- Respecter le rôle de chacune en fonction de sa profession et du profil de poste.
- Respecter l'éducation des parents, sans émettre de jugement de valeurs.

### La Directrice de l'établissement

Elle est chargée du suivi technique de la micro-crèche. A ce titre, elle est garante du respect du projet, du bien-être de l'enfant et du bon fonctionnement quotidien. Elle s'assure que l'équipe travaille dans le respect du rythme de développement de l'enfant. Elle assure l'encadrement et l'animation de l'équipe. Elle propose des outils de communication adaptés aux besoins de l'équipe, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques de l'équipe. Elle régule le travail hebdomadaire et s'assurera des tâches réalisées.

Elle est secondée par l'**Adjointe de Direction** qui assure le relai de direction lorsqu'elle n'est pas présente au sein de la structure.

Elle est un appui pour l'équipe et pour les parents. De par son expertise éducative, elle peut conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jamais juger. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe éducative ne remettra jamais en cause ce point essentiel dans la relation équipe/parents. Elle est l'interlocuteur privilégié pour toute question éducative, toute interrogation liée à la vie de l'enfant en crèche ou à la maison. Elle pourra mettre en place des réunions d'information ou des temps de partage entre parents et professionnels.

### L'équipe éducative

L'équipe est composée de trois professionnels de la petite enfance. Elles proposeront un accompagnement spécifique compte tenu de leurs compétences, de leurs connaissances générales sur la petite enfance et de leurs qualifications. Les professionnels encadrant sont là pour répondre aux questionnements, inquiétudes, interrogations des parents. Ils s'attacheront à renvoyer, si le besoin s'en fait sentir, les parents vers la Directrice (Educatrice de jeunes enfants), plus spécialisée dans les questions relatives à la petite enfance en ce qui concerne la psychologie, les étapes majeures du développement de l'enfant, les différents changements de rythme qui peuvent inquiéter les parents.





### 3. Les familles

Lors de la préinscription, les parents sont invités à visiter la crèche ; puis pendant une période de familiarisation, leur présence est nécessaire auprès de leur enfant.

Nous avons le souhait d'associer les parents à la vie de la crèche en les informant de manière réactive grâce à une application disponible sur smartphone. Toutes les informations concernant votre enfant dans la journée, des photographies, et toutes les informations importantes concernant le fonctionnement de la crèche sont communiquées via ce moyen de communication innovant. En outre, l'équipe se fait le relai d'information auprès de chaque famille.

Par ailleurs, les parents sont invités à s'investir dans la vie de la crèche par le biais d'une participation active (sortie, atelier, participation à la décoration des locaux, diverses invitations aux festivités). Ceci vise à favoriser un lien parents/professionnels ou même entre parents.

Les parents seront régulièrement invités à des ateliers mis en place par les équipes. Ils peuvent réellement être des personnes ressources, forces de proposition : si certains parents le souhaitent, et en accord avec l'équipe, ils pourront eux même organiser des ateliers (contes, chansons, peinture, psychomotricité, .... La liste est longue !). Toute participation et toute personne motivée est la bienvenue.

Les moments importants de l'année comme Noël, le carnaval ou la fête de l'été, pourront être partagés avec les familles.

Des réunions thématiques de réflexions animées par la Directrice de la structure seront mises en place. Ces dernières permettent aux parents d'échanger autour de thèmes : apprentissage de la propreté, limites et autorité, la rentrée scolaire, l'agressivité de l'enfant, etc.



#### 4. Les organismes extérieurs

La micro-crèche fait appel à un traiteur spécialisé en petite enfance pour la préparation et la livraison des repas et des gouters. Elle dispose de fournisseurs référencés pour l'achat de couches, de produits d'entretien et de mobilier.

La CAF des Yvelines participe au financement de l'investissement de la structure en accordant une subvention. Elle permet également aux familles accueillies à la micro-crèche d'être partiellement remboursées.

La micro-crèche invitera les familles à se rapprocher de la PMI pour toutes questions de santé ou de prévention médical et psychologique.

La mairie de VOISINS Le Bretonneux et la micro-crèche CAMELEON ont à cœur d'offrir aux habitants de VOISINS Le Bretonneux, un mode d'accueil adapté et de qualité. La crèche veillera à entretenir des relations professionnelles de proximité avec le Service Petite Enfance de la Ville de VOISINS.



## CONCLUSION

Nous avons essayé de traduire dans ce projet ce que nous cherchons à mettre en œuvre pour l'ouverture de la structure en s'appuyant sur la méthodologie et la philosophie des crèches membres de l'association Crèche Entreprendre.

Différents moments se succèdent et rythment la journée de vos enfants. Ce rythme, toujours le même, permet aux enfants d'avoir des repères et de se sentir en sécurité.

Pour les bébés nous chercherons, dans la mesure du possible, à respecter leur rythme propre.

- 7h45 : Arrivée des professionnels et mise en place.
- 8h00 – 9h30 : Accueil du matin et jeux libres.

C'est un temps de transition entre la famille et la crèche. Un membre de l'équipe se détache du groupe pour venir accueillir un enfant et son parent.

Lors de ce temps d'accueil, il est important d'aller à l'essentiel des informations car d'autres enfants et parents attendent. Lorsqu'un parent a besoin d'avoir une discussion particulière avec l'équipe, il pourra lui être proposé à un autre moment dans la journée.

Pour les enfants, des jeux sont à leur disposition.

- 9h30 : « Activités »

Des activités sont proposées aux enfants. Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, les activités sont décidées au jour le jour. En effet, si les enfants ressentent le besoin de bouger, de crapahuter, l'équipe proposera des activités motrices ; si les enfants veulent s'exprimer, on proposera des ateliers manuels. Des temps de jeux libres sont proposés afin de laisser libre l'enfant dans le choix de son jeu. Si le temps le permet, une promenade est organisée.

- 11h30 : « A table ! »

Le repas est un temps très important, il permet de reconstituer le groupe d'enfants dispersés lors de la matinée. Les adultes encadrent les enfants, discutent avec eux, nomment les aliments, etc. Pendant ce temps de retrouvaille, quelques règles sont à respecter : les enfants doivent rester assis, parler doucement, et apprendre que la nourriture n'est pas un support de jeu.

- 12h30 : « A la sieste ! »

Les plus grands et les moyens font généralement une sieste en début d'après-midi.

Après le repas, un temps de change est effectué, il s'agit d'un temps de transition entre le repas et la sieste. Ensuite, nous proposons un temps calme (histoire, chansons...).

Un adulte reste dans le dortoir jusqu'à ce que chaque enfant soit endormi. Les enfants se réveillent les uns après les autres et viennent rejoindre l'équipe dans la salle.

- 15h30 – 16h : Collation

Un goûter est proposé aux enfants. Il permet de fêter les anniversaires. Ce peut être, également, l'occasion pour les enfants de déguster leur création.

- 16h30 : Les premiers départs

Les parents peuvent venir chercher leur enfant à partir de 16h30. Il faut alors gérer à la fois le départ de certains enfants, la transmission et les activités des autres. Ce temps de fin de journée est celui de jeux libres, à l'extérieur s'il fait beau.

- 18h15 : Les derniers départs

Accueil des parents afin de bénéficier de 15 minutes destinées à des transmissions de qualité et à l'habillage des enfants avant de sortir.

- 18h30 : Fermeture.

